

Q.V.H.P.
Q.V.H.P.



Q.V.H.P.
Q.V.H.P.

Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)

Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : gvhp04@gmail.com -

Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence

Monsieur Gérard MANTEAU Adjoint à l'environnement, Mairie d'Oraison,

La commune d'Oraison a des gros problèmes au niveau de l'eau potable et nous sommes très sensibles à la pollution des nappes phréatiques de la Durance. Nous sommes opposés au projet des Parrines dans la mesure où l'on peut faire autrement et que les risques de pollutions ne sont pas négligeables. Nous essayons de gérer au mieux les points d'apports volontaires du tri, nous y avons travaillé avec Madame Foucher, malheureusement nous déplorons d'importants problèmes d'incivilité, il y a des confusions entre container de tri et déchetterie, devra-t-on en arriver à la vidéo surveillance ? Nous aimerions aussi savoir ce que deviennent les déchets triés dans notre département ?

Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA Maire de Manosque,

Etait jusqu'à ce jour favorable à l'incinération car les techniques modernes permettent de produire de l'énergie avec un très faible impact sur l'environnement. Effectivement la valorisation par le tri lui apparaît comme une solution créatrice d'emplois et de richesses à condition de ne pas dépendre d'une installation privée. Il se pose la question de l'application éventuelle de la TGAP (Taxe Générale sur les activités Polluantes) sur une unité de tri.

Monsieur Daniel SPAGNOU Maire de Sisteron,

Que va-t-on faire de nos ordures dans la mesure où légalement nous n'allons plus pouvoir les porter au centre du BEYNON qui est hors département ? Je pense que votre souhait de développer le tri est une bonne chose dans l'air du temps mais il faut en étudier la faisabilité ainsi que les coûts et pouvoir contrôler la valorisation en aval. Je suis le Président l'Association des Maires du département et dès que vous aurez un projet sérieux je suis prêt à organiser des tables rondes à la Mairie de Sisteron avec les Maires du Département afin de l'étudier tous ensembles. Je serai d'accord pour défendre le dossier s'il est pertinent.

Monsieur Patrick MARTELLINI Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban,

Opposé depuis le premier jour à l'installation d'une décharge à cet endroit privilégié, cite les termes du Président du Conseil Général lors de sa campagne législative pendant une visite du site des Parrines: « Si nous étions venus voir le site avant nous n'aurions jamais voté pour » belle promesse de campagne !

Cette ISDND nuirait énormément au développement économique, touristique et vélovole de tout le territoire de la moyenne Durance. Que fait le SYDEVOM dont la lettre V signifie Valorisation quand on sait que nous sommes le 94^{ème} département français sur 100 au niveau de la valorisation des déchets ?

Monsieur Richard LAFOND Maire de Lurs,

Est inquiet de l'éventuelle pollution des nappes phréatiques de la Durance mais ne se prononce pas sur le sujet des Parrines. Par contre il est très sensible à la qualité du tri et de la revalorisation.